



Délibération n°2022-008
Comité syndical du 3 février 2022

EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, dûment convoqué le 28 janvier 2022, s'est réuni le 3 février 2022, salle 5 à la Maison du Département à Quimper.

Nombre de délégués du Comité syndical en exercice : 18 titulaires

Nombre de voix délibératives : 20

Présents avec voix délibérative	Maël DE CALAN, Nathalie CARROT-TANNEAU, Jocelyne POITEVIN, Didier GUILLON, Stéphane LE DOARE, Céline GAZ-LE TENDRE, Sandrine MANUSSET, Michaël QUERNEZ, Gaël LE MEUR, Marc BIGOT, Gwénola LE TROADEC, Yvan MOULLEC, Philippe AUDURIER
Excusés	Anne MARECHAL, Bernard PELLETER, Michel LOUSSOUARN, Yannick SELLIN, Jean-Luc TANNEAU, Daniel LE PRAT, Christine ZAMUNER, Éric JOUSSEAUME, Yannick LE MOIGNE, Cyrille LE CLEACH
Excusés ayant donné pouvoir	Anne MARECHAL ayant donné pouvoir à Sandrine MANUSSET, Michel LOUSSOUARN ayant donné pouvoir à Céline GAZ-LE TENDRE, Christine ZAMUNER ayant donné pouvoir à Maël DE CALAN, Yannick LE MOIGNE ayant donné pouvoir à Nathalie CARROT-TANNEAU

Représentant 19 voix

EXPOSE DES MOTIFS

Les services du Syndicat mixte sont constitués principalement par des agents mis à disposition par le Département.

Le tableau des effectifs doit recenser les emplois relevant de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 directement créés par le Syndicat mixte et être approuvé par l'assemblée délibérante.

3 emplois permanents ont été créés par délibération n°2022-001 du 3 février 2022 :

- ✓ Un attaché territorial
- ✓ Un Technicien territorial
- ✓ Un Rédacteur territorial

En conséquence,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5721-1 et suivants ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu la délibération 2022-001 du 3 février 2022 portant création d'emplois,

Après en avoir délibéré, **le Comité syndical**

FIXE :

L'évolution du tableau des effectifs comme suit à compter du 3 février 2022 :

	Catégorie	Grade mini/maxi	Effectifs budgétaires BP 2021	BP 2022 (03/02/22)		Effectifs budgétaires BP 2022	Effectifs pourvus
				Création	Suppression		
Filière administrative			2	2	0	4	2
Emploi fonctionnel	A	Directeur général des services	1	0	0	1	1
Attachés territoriaux	A	Attaché à attaché hors classe	0	1	0	1	0
Rédacteurs territoriaux	B	Rédacteur à rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	1	0	2	1
Filière technique			3	1	0	4	2
Ingénieurs territoriaux	A	Ingénieur à ingénieur principal	2 (dont 1 non permanent)	0	0	2 (dont 1 non permanent)	2 dont 1 non permanent)
Techniciens territoriaux		Technicien à technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1	0	2	0
Nombre total de postes budgétaires			5	3	0	8	4

Délibération adoptée à l'unanimité

**Le Président du Syndicat mixte des ports de
pêche-plaisance de Cornouaille**


Maël DE CALAN